



## Divorce et maison et maladie

Par **isabelle06**, le **19/04/2008** à **13:38**

Bonjour à tous et d'avance merci pour vos réponses. Voilà mon problème. Il y 4 ans, infidélité du mari, il est parti de la maison, mais revient voir ses enfants très souvent et squatte un studio attenant à la maison. Nous avons passé un accord tacite je restais dans la maison avec les enfants, et en échange il faisait ce qu'il voulait. La situation évolue, il veut divorcer et vendre la maison, je suis d'accord pour un divorce par consentement mutuel, je ne veux pas rentrer en conflit surtout vis à vis de mes enfants qui adorent leur père, même si j'ai les moyens d'apporter la preuve de son adultère (il ne le sait pas). Par contre je suis pas trop chaude pour vendre la maison car avec ma part je ne vais pas arriver à me reloger, pas d'emprunt possible. Je suis atteinte d'un cancer du sein, j'ai dû arrêter de travailler (j'étais à mon compte), actuellement je touche l'allocation aux adultes handicapées (600 € par mois, et vais bientôt percevoir une pension d'invalidité de ma caisse de travailleur indépendant de 260 € par mois. J'ai 49 ans, deux enfants de 12 et 14 ans. J'ai proposer à mon conjoint de lui verser un loyer il a refusé. Il veut des sous, aucune banque ne va me prêter et même je ne peux pas m'endetter sur 30 ans. Sa part est évalué à 220 000€ (la mienne aussi) Nous habitons sur la Côte d'Azur, les prix sont prohibitifs. Compte tenu de ma maladie, pensez vous qu'il soit possible de divorcer et que je reste dans ma maison au moins jusqu'à ce que les enfants soient adultes, et que je vende plus tard, je n'ai pas envie de faire un divorce pour faute, j'ai envie d'une solution rapide d'autant plus que je n'ai pas les moyens de dépenser une fortune en avocat. Je ne sais que faire, quelle solution est la meilleure pour moi.